



Fédération des chambres  
de commerce du Québec | **fccq**

**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## **Plein zoom sur le secteur manufacturier La FCCQ félicite le gouvernement**

**Montréal, le 23 novembre 2007** – « Le secteur manufacturier est un secteur vital, mais combien vulnérable. Il a subi les conséquences de la hausse du dollar, la forte concurrence des marchés émergents et la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Aujourd'hui, nous félicitons le gouvernement pour la mise en place de mesures cohérentes et tangibles qui viennent soutenir un plan d'action concret qui reconnaît l'apport essentiel de ce secteur dans notre économie, et qui insiste sur l'importance de l'innovation comme pierre angulaire de la productivité », a déclaré Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), lors du dévoilement du plan d'aide au secteur manufacturier effectué par le gouvernement du Québec.

Le plan, présenté ce matin à Montréal par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, et la ministre des Finances, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, répond aux attentes de la FCCQ et de son comité manufacturier. Ce dernier, composé d'entreprises manufacturières situées sur l'ensemble du territoire québécois, avait récemment déposé, à l'invitation du ministre Bachand, un mémoire proposant des pistes de réflexion sur les solutions à privilégier pour sortir le secteur manufacturier de sa situation économique difficile. La FCCQ est heureuse de constater que plusieurs de ses recommandations, issues de son comité manufacturier, ont trouvé écho dans les nouvelles politiques du gouvernement.

### **Un plan d'envergure**

Dans son ensemble, la FCCQ croit que le plan proposé permet d'accroître la conscientisation quant à l'importance du secteur manufacturier, de favoriser l'investissement et, en bout de ligne, d'instaurer un climat d'affaires bénéfique pour les entreprises.

La FCCQ souhaite également souligner l'initiative du gouvernement quant à sa politique d'achat pour les produits des entreprises québécoises qui soutiendra de façon concrète nos industries manufacturières en leur permettant de prendre part aux grands projets et d'y acquérir des expertises de pointe qu'elles pourront exporter par la suite.

Parmi les autres mesures annoncées ce matin par le gouvernement, la FCCQ souhaite mettre l'emphase sur les éléments suivants :

- La stimulation de l'investissement privé par des aides fiscales, l'enrichissement des actions d'innovation, et le soutien particulier aux régions permettront de mobiliser les entreprises manufacturières autour de l'importance d'investir dans la modernisation, l'innovation et la performance, afin que s'instaure au Québec une véritable culture de la compétitivité.
- Les mesures concrètes visant à soutenir la formation de la main-d'œuvre qualifiée devient une action nécessaire pour s'assurer que nos entreprises demeurent performantes et compétitives.
- L'aide à l'exportation avec un soutien pour les activités de R & D et de mise en marché.
- Un soutien des PME pour consolider leur développement hors Québec.

- La mise en place d'éléments facilitant l'adoption de technologies tournées vers le développement durable.
- La mise sur pied du conseil des manufacturiers, sous la responsabilité du MDEIE, pour lequel la FCCQ souhaite vivement que les membres de son comité manufacturier soient consultés et mis à contribution.

### **Le secteur manufacturier du Québec en bref**

#### **Un secteur vital**

- Un employé sur cinq travaille dans le secteur manufacturier.
- 15 % de la production québécoise s'y trouve.
- 90 % des biens québécois exportés s'y trouvent.
- 20 % des investissements en machines et équipements y est fait.
- Pour chaque dollar produit dans le secteur manufacturier, 1,55 \$ est réellement ajouté au PIB total.

#### **Un secteur fragile**

Au cours des dernières années, les manufacturiers québécois ont été durement touchés par plusieurs facteurs hors de leur contrôle :

- Une hausse fulgurante du dollar canadien qui a eu pour effet de réduire brutalement l'avantage concurrentiel des entreprises québécoises.
- Une forte concurrence des marchés émergents.
- Une hausse importante du prix de l'énergie et des matières premières.

#### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Stéphanie Lincourt  
Directrice des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : 514 844-9571, poste 3240  
Cell. : 514 467-7220